

Nouvelles formes urbaines en Cévennes SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

Séminaire d'ouverture de la démarche
23 février 2017

St-Privat-des-Vieux, Services techniques municipaux



Agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne (A'U) et École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) co-animent depuis 10 ans des démarches de réflexion d'aménagement, amenant des étudiants à imaginer des projets d'urbanisation cohérents avec la trame urbaine existante, en respect d'un cahier des charges établi par l'agence, les élus des communes et les professeurs.

But de l'exercice est **pédagogique et didactique**, l'idée étant de combiner **travail universitaire** et émergence de **questionnements pour les élus** à partir des analyses effectuées.

Des résultats riches d'enseignements pour les différentes parties (étudiants, élus, partenaires territoriaux, agence et professeurs).

Nouvelle démarche de coopération entreprise sur le territoire de St-Privat-des-Vieux au 1^{er} semestre 2017, confiée à l'A'U dans le cadre de son programme annuel de travail, en partenariat avec la commune.

Comment développer l'urbanisation dans le respect du site ?

- Intégration au tissu bâti et au réseau viaire existants
- Innovation architecturale
- Gestion de la relation entre espace bâti et non bâti

Comment proposer une offre diversifiée de logements ?

- Plusieurs typologies d'habitat
- Des vocations différentes selon les sites
- Une approche qualitative

Comment intégrer les problématiques d'économies de la ressource ?

- Économie d'espace et densité
- Penser des bâtiments intégrant les problématiques d'économie d'énergie

Les étapes de la démarche

Démarche rythmée par 4 rencontres réunissant élus, étudiants, enseignants et A'U + les partenaires territoriaux et techniques concernés par le sujet (communes Alès Agglomération, Pays des Cévennes, Pôle Métropolitain Nîmes-Alès, DDTM, Conseil Départemental, EPF...), qui pourront apporter leur expertise :

- **Séminaire d'ouverture**, le 23 février à St-Privat-des-Vieux, pour présenter le sujet, son contexte, et faire une visite commentée du terrain ;
- Séance de **restitution intermédiaire**, le 20 avril à l'ENSAM, pour que les étudiants présentent les 1ères analyses et échangent avec les encadrants et les élus présents ;
- Séance de **présentation finale / évaluation par les enseignants**, le 1er juin à l'ENSAM, en présence des encadrants et enseignants ;
- **Séminaire de restitution**, le 8 juin à St-Privat, sur un format large, où les étudiants présenteront leurs projets, ouvrant un débat sur les questions soulevées.

Contexte : la commune de Saint-Privat-des-Vieux



Photo: www.leuropevueduciel.com

Contexte : la commune de Saint-Privat-des-Vieux



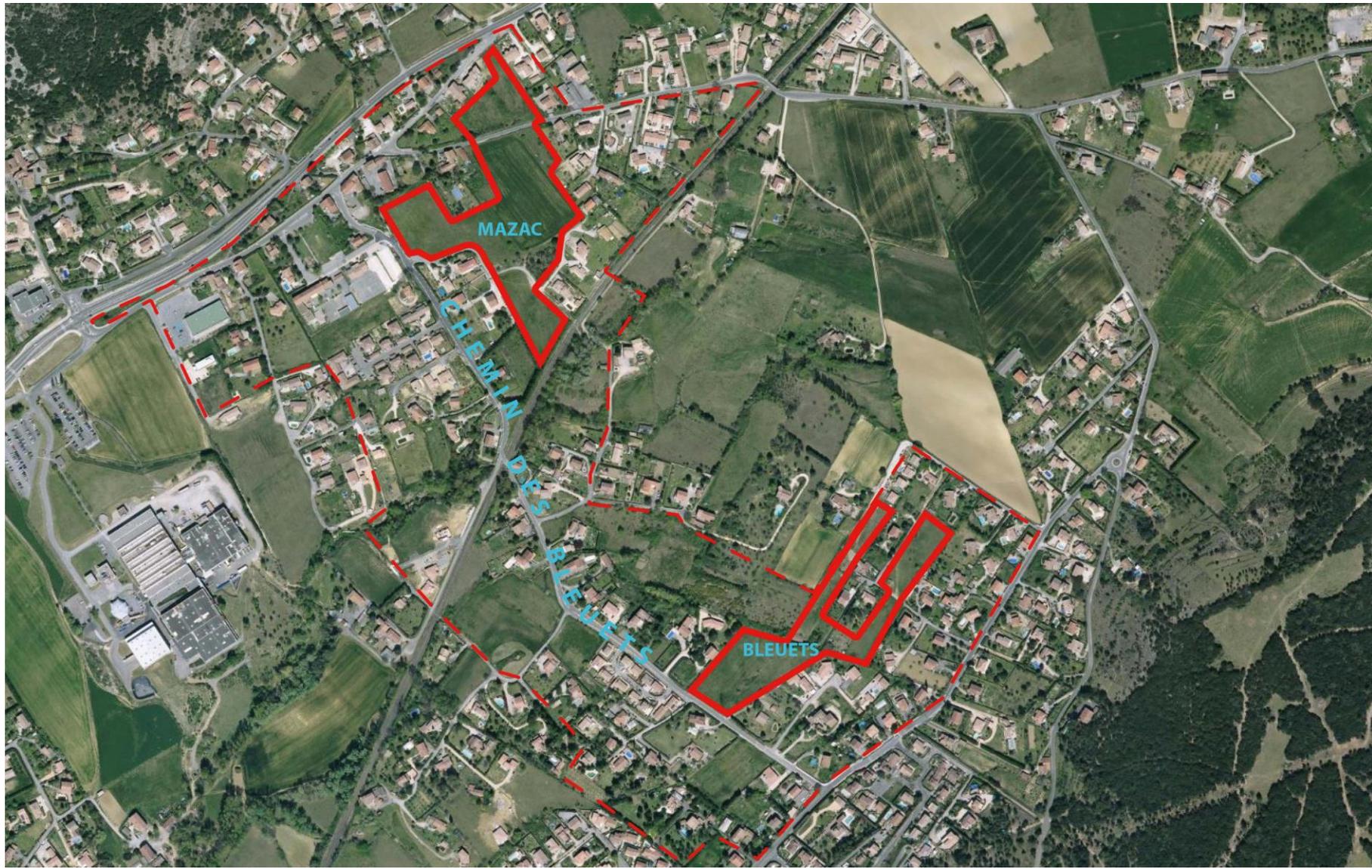
Les sites d'étude : la Vabre



Les sites d'étude : la Vabre



Les sites d'étude : Chemin des bleuets



Les sites d'étude : Chemin des bleuets



Photo: www.leuropevueduciel.com

Le cadre de la réflexion



Le Plan Local d'Urbanisme

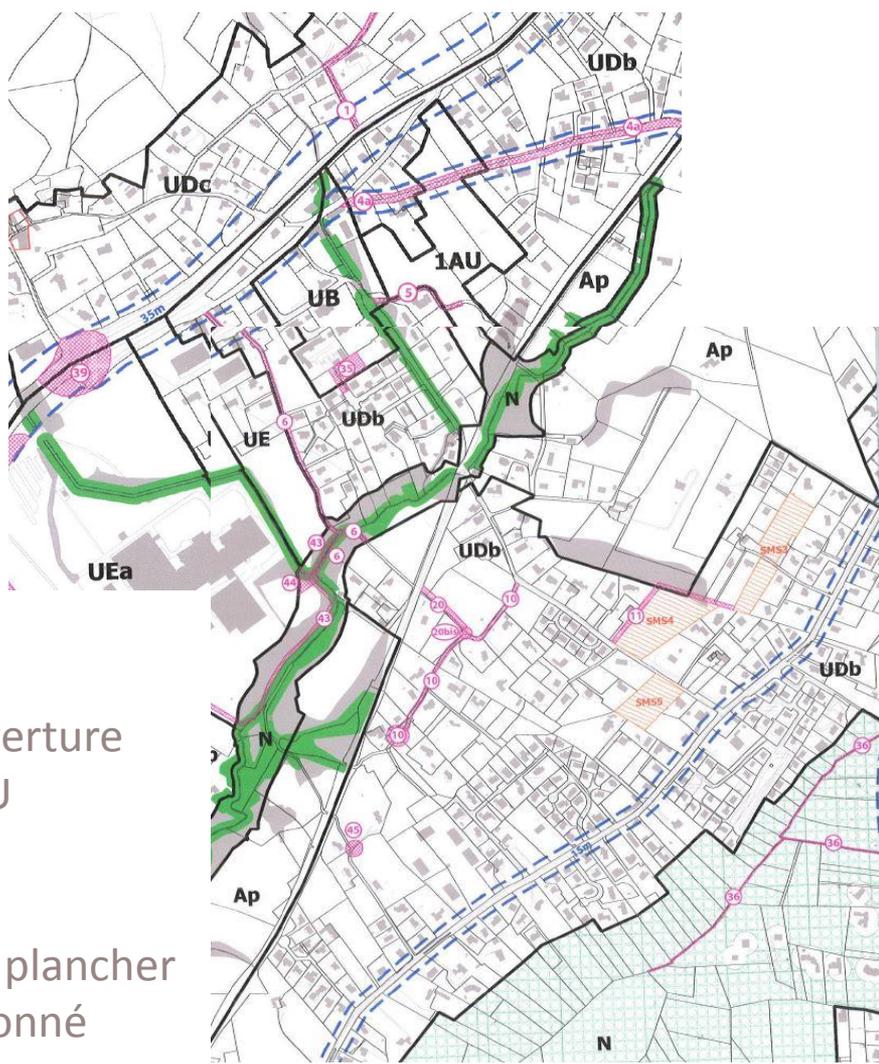
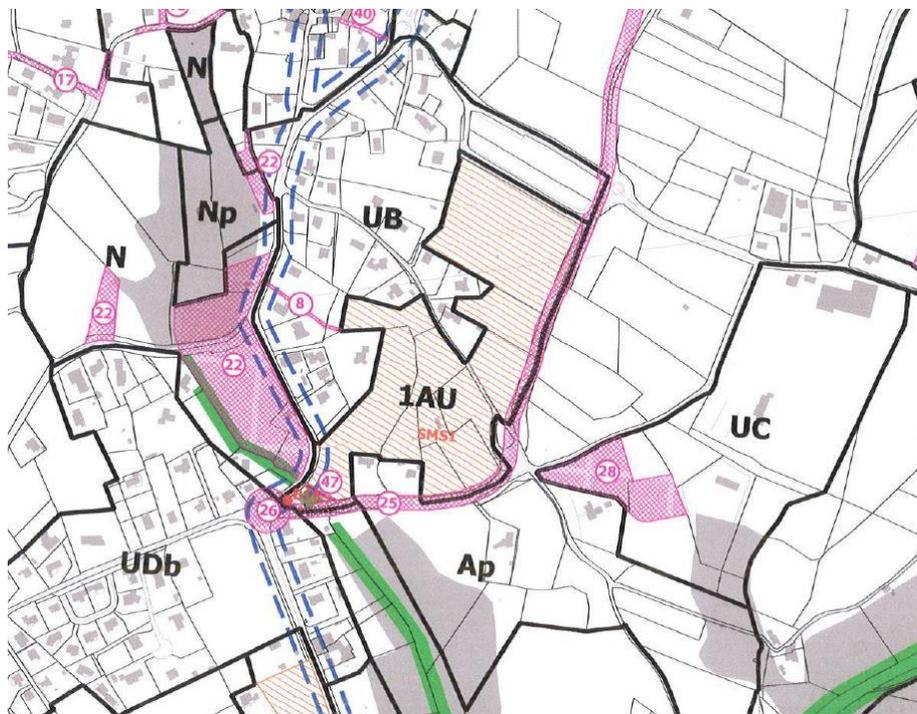
Objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

- **Ambition 1 : Saint-Privat « village à vivre »**
- **Ambition 2 : Recentrer et qualifier le développement pour préserver l'identité des paysages**
- **Ambition 3 : Prendre en compte les risques et construire la trame verte et bleue du territoire**
- **Ambition 4 : Valoriser le territoire et son patrimoine**

- **Le Plan Local d'Urbanisme**
- **Le Plan de Prévention des Risques inondation du Gardon d'Alès**
- **Le SCoT du Pays des Cévennes**

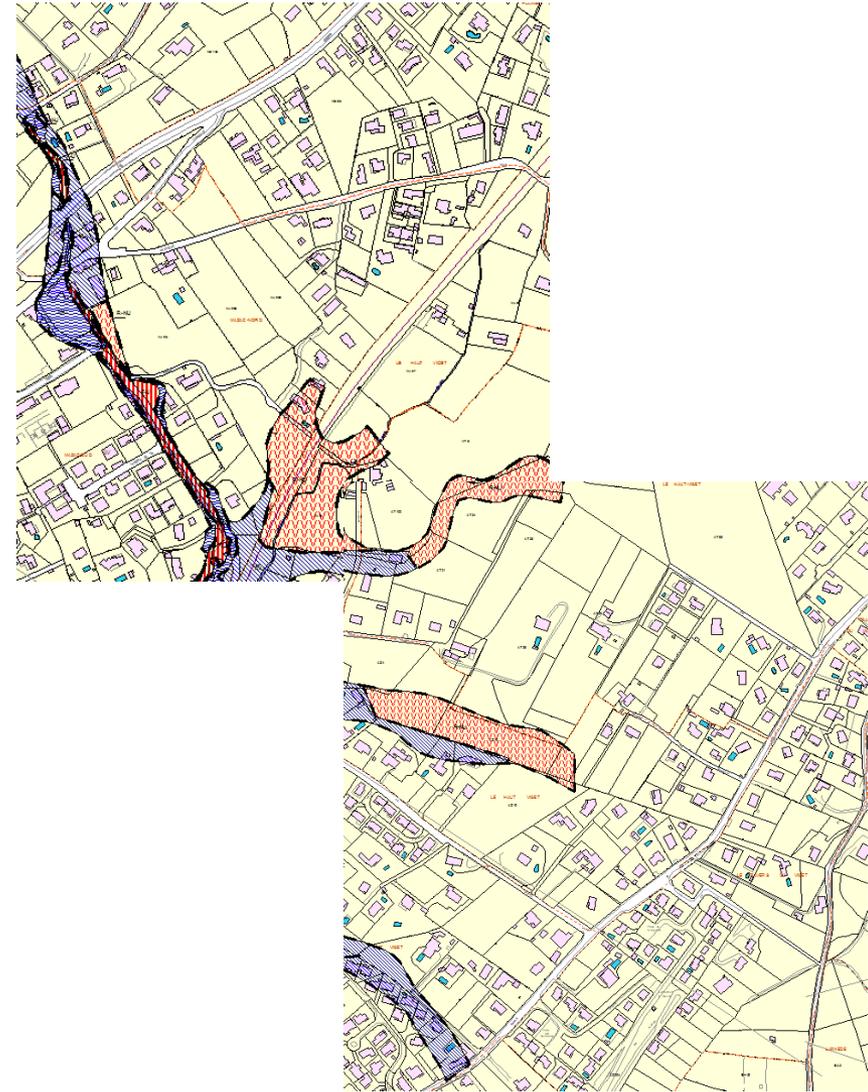
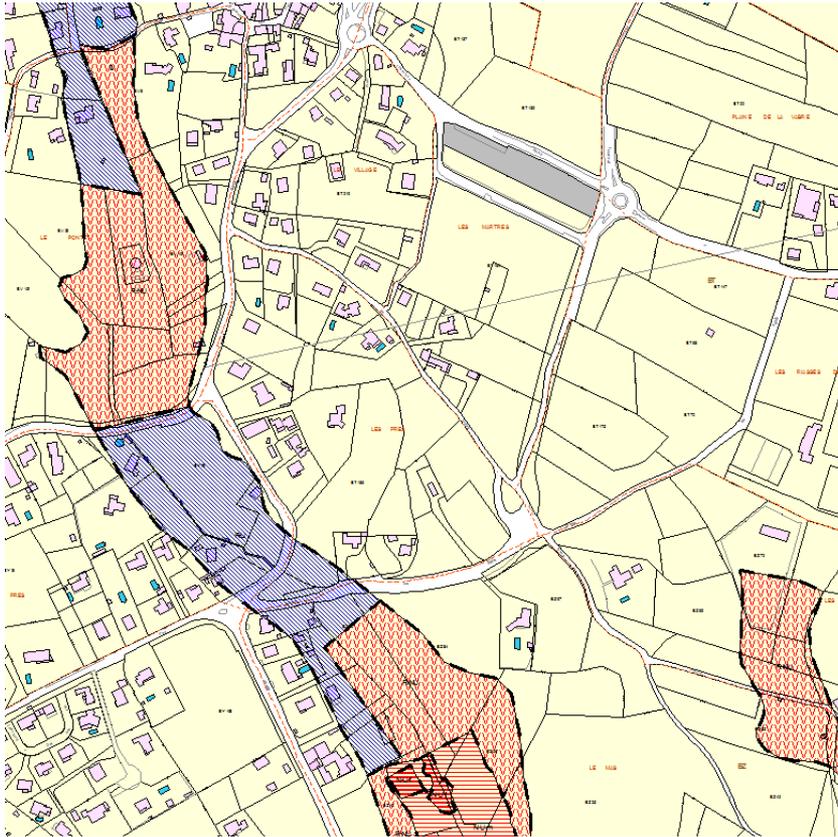
Le PLU de Saint-Privat-des-Vieux

agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne



- 1AU : zone d'urbanisation future dont l'ouverture est conditionnée à une modification du PLU
- Udb : zone d'urbanisation à dominante pavillonnaire
- SMS 3 & 4 : 50% a minima de superficie de plancher habitat en logement locatif social conventionné

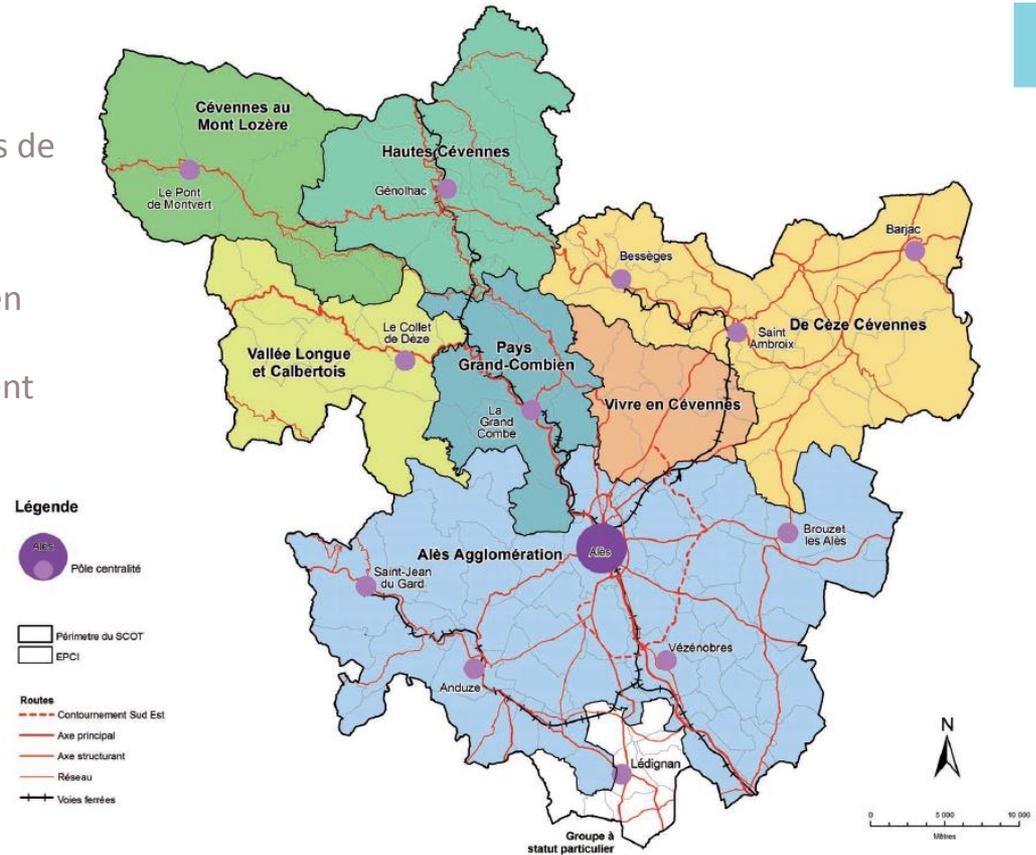
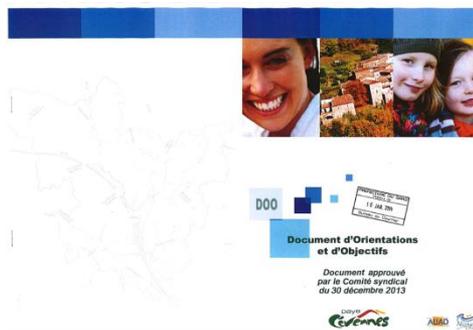
Le PLU de Saint-Privat-des-Vieux



St-Privat-des-Vieux dans le Pays des Cévennes

Le SCoT du Pays des Cévennes a été approuvé en 2013, selon 3 grands axes :

- Structurer et organiser l'espace, notamment en s'appuyant sur les pôles de centralité
- Innover, développer et assurer un rayonnement d'activités, notamment en visant une urbanité durable et appropriée, en qualifiant l'aménagement et le développement urbains
- Préserver et valoriser les ressources naturelles



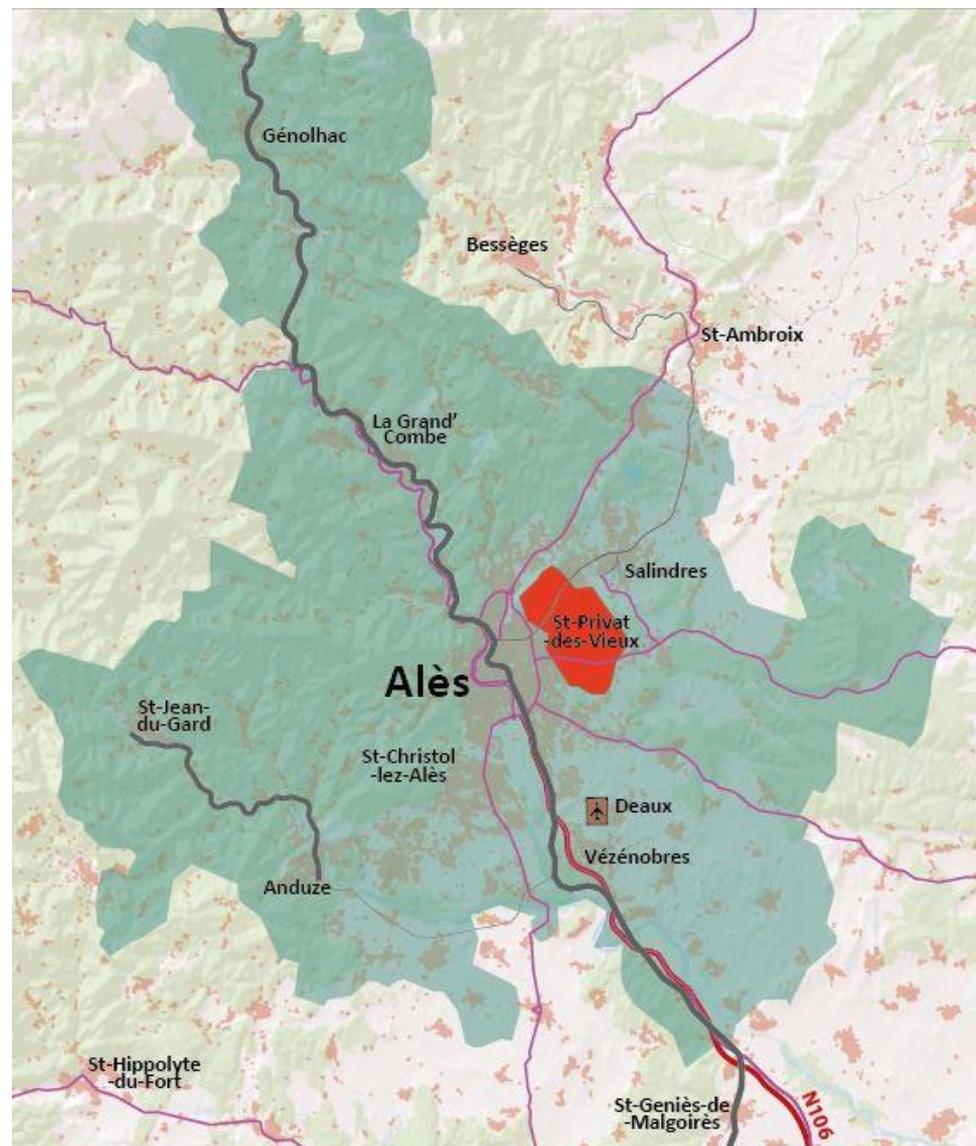
Structuration du Pays des Cévennes par pôles de centralité

Source de la carte : SIG Myriapolis, BD Carto IGN
Réalisation : AUAD

St-Privat-des-Vieux dans le territoire d'Alès Agglomération

Alès Agglomération s'est dotée d'un Projet de territoire en 2013, avec 5 axes stratégiques :

- Solidarité et équilibre en termes d'aménagement durable du territoire
- Confortement et développement de l'industrie, de l'artisanat, du tourisme et de l'agriculture
- Innovation territoriale avec Alès Agglo Lab
- Entretien de la qualité du mode de vie et du « bien vivre ensemble »
- Travail sur le rayonnement et l'attractivité du territoire pour améliorer son image et sa notoriété



St-Privat-des-Vieux dans la dynamique du Pôle métropolitain

Le pôle groupe les deux premières agglomérations du Gard :

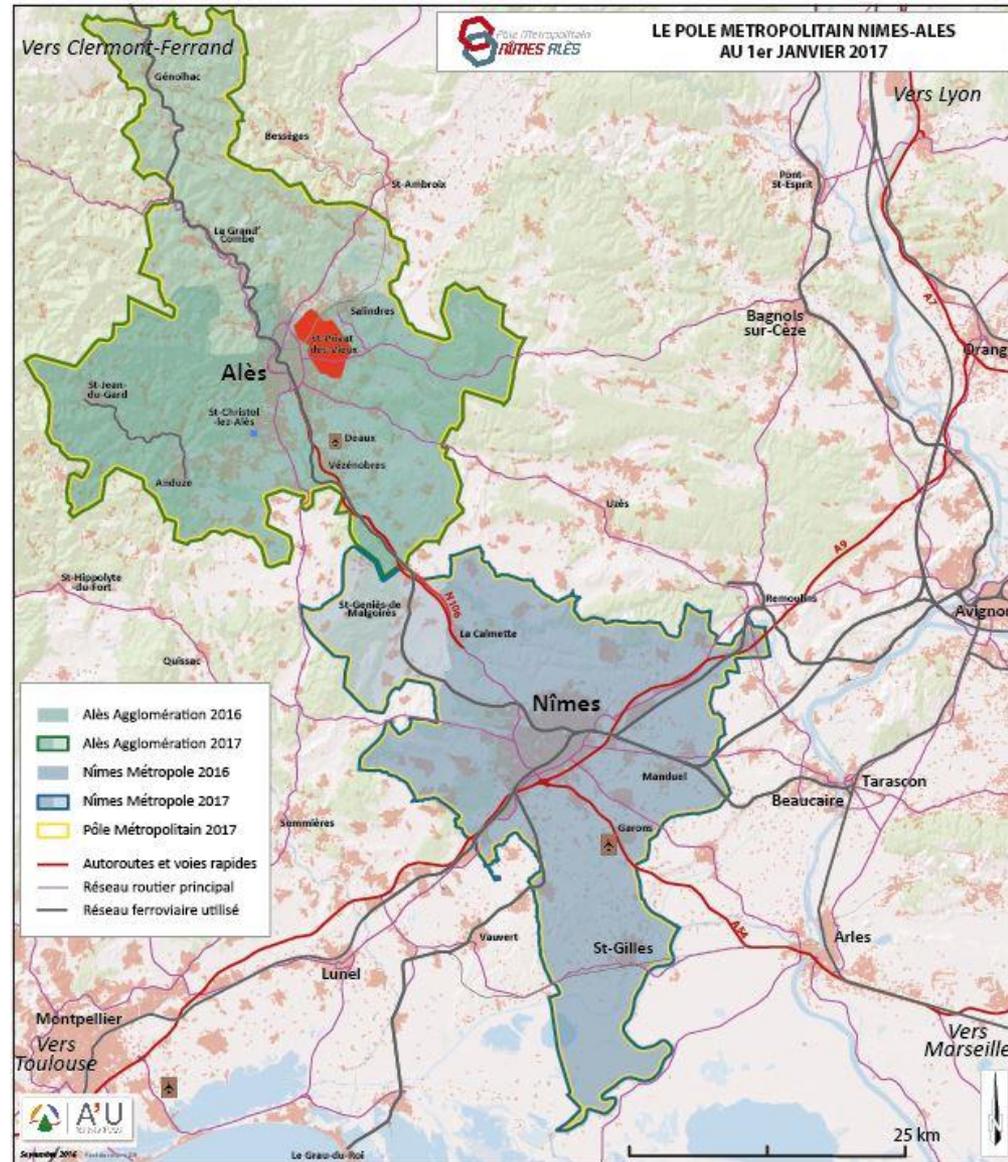
- 112 communes
- Près de 390.000 habitants

Le Projet de territoire du Pôle a été approuvé en 2015, avec 5 grands axes :

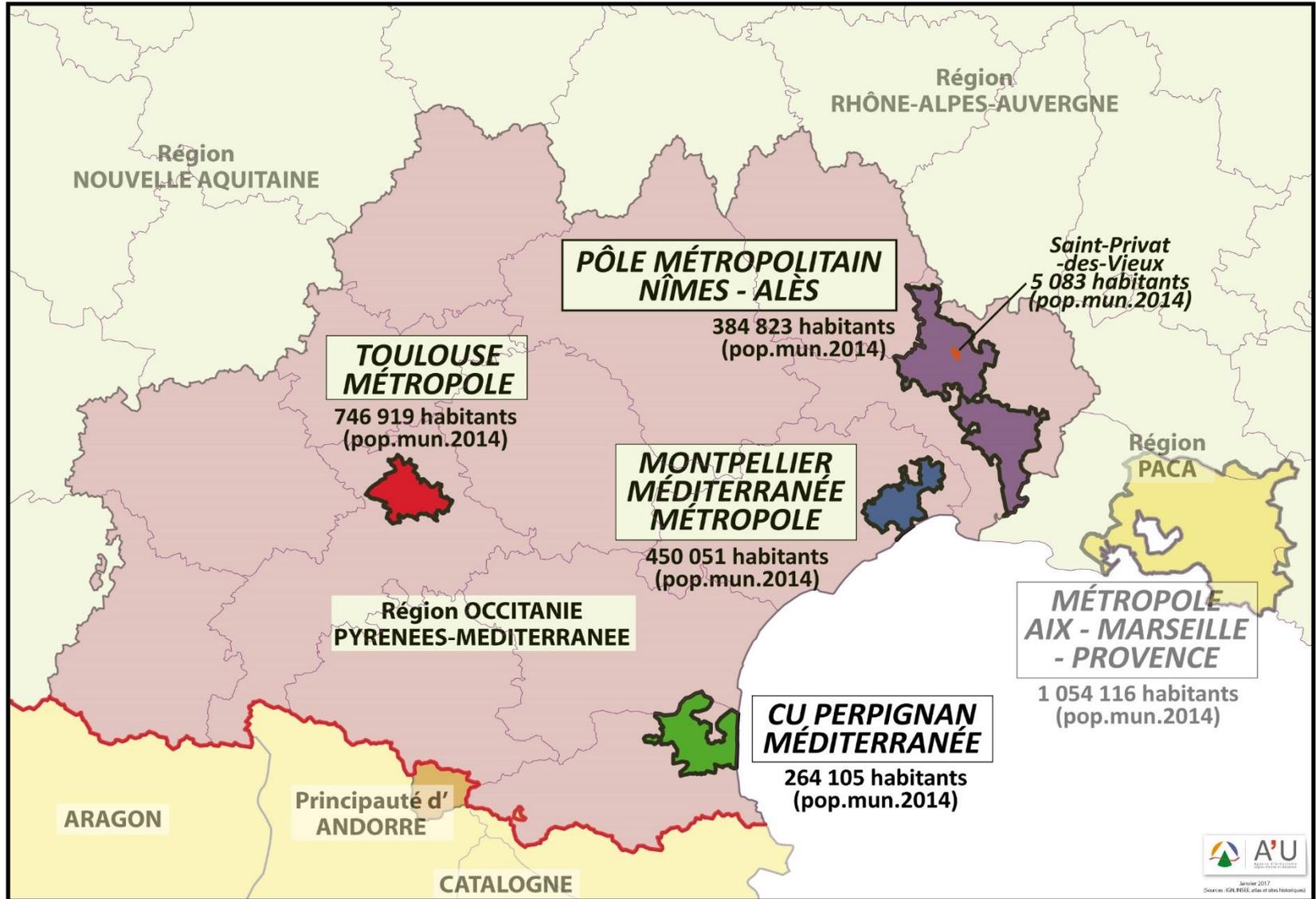
- Axe 1 : Formation, enseignement supérieur, recherche et innovation
- Axe 2 : Mobilités
- Axe 3 : Développement économique
- Axe 4 : Très haut débit
- Axe 5 : Eau et agriculture



PROJET DE TERRITOIRE



St-Privat-des-Vieux dans la dynamique de la grande région



Un EcoQuartier doit respecter tous les principes du développement durable par :

- la nécessité de faire du projet autrement, en **impliquant tous les acteurs de la ville**, du citoyen à l'élu, mais aussi par l'offre d'outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;
- la contribution à **l'amélioration du quotidien**, par la mise en vie d'un **cadre de vie sain et sûr** pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé, et qui favorise le vivre ensemble ;
- la **participation au dynamisme économique et territorial** ;
- la promotion d'une **gestion responsable des ressources** et de l'adaptation au changement climatique.

Pour promouvoir ces principes, l'Etat a lancé dès 2008, la démarche EcoQuartier, concrétisée en décembre 2012, par la création du label national EcoQuartier.

Tous les projets EcoQuartiers font la **promotion de nouveaux modes de vie**, d'un développement territorial équitable et raisonné et d'une utilisation économe des ressources et de l'espace agricole ou naturel, dans les villes, grandes, petites ou moyennes, urbaines et rurales.



Nouvelles formes urbaines en Cévennes SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

Séminaire d'ouverture de la démarche
23 février 2017

St-Privat-des-Vieux, Services techniques municipaux



ENSAI'
École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier

St-Privat-des-Vieux dans la dynamique du Pôle métropolitain

Le pôle groupe les deux premières agglomérations du Gard :

- 112 communes
- Près de 390.000 habitants

Le Projet de territoire du Pôle a été approuvé en 2015, avec 5 grands axes :

- Axe 1 : Formation, enseignement supérieur, recherche et innovation
- Axe 2 : Mobilités
- Axe 3 : Développement économique
- Axe 4 : Très haut débit
- Axe 5 : Eau et agriculture



PROJET DE TERRITOIRE

